Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/2

16.1.2026

Résolution du Comité économique et social européen

Défendre les valeurs de l'UE et conforter son avenir au sein du nouvel ordre géopolitique

(C/2026/2)

Membres du groupe ad hoc:
Antje GERSTEIN (groupe I)
Winand QUAEDVLIEG (groupe I)
Sophia REISECKER (groupe II)
Peter SCHMIDT (groupe II)
Luca JAHIER (groupe III)
Elena-Alexandra CALISTRU (groupe III)

Base juridique	Article 52, paragraphe 4, du règlement intérieur
Adoption en session plénière	18.9.2025
Session plénière n°	599
Résultat du vote (pour/contre/abstentions)	144/1/12

1. Introduction

1.1. La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine ainsi que l'actuelle administration américaine représentent deux points marquants emblématiques d'une nouvelle réalité: nous assistons à un changement radical de l'**ordre géopolitique** alimenté par le nationalisme et l'autoritarisme dans de nombreuses régions du globe.

1.2. Aujourd'hui plus que jamais, du fait de ce contexte, il s'avère difficile pour l'Union européenne de suivre sa voie et de définir sa position dans le monde. Les anciens modèles, fondés sur l'idée d'un commerce mondial et de marchés ouverts qui profitent à tous les acteurs d'un monde plus ou moins pacifique, sont devenus obsolètes.

1.3. Les défis que doit relever l'Union européenne n'ont jamais été aussi complexes. Elle doit devenir une **union de la sécurité** et s'efforcer d'atteindre une **autonomie stratégique résiliente** tout en améliorant de manière significative la **compétitivité** de son économie **à l'échelle mondiale** et en garantissant la **simplicité et la clarté de ses réglementations**. Dans le même temps, il lui faut renforcer la cohésion sociale et instaurer le cadre d'une répartition équitable des richesses. Les États membres de l'Union sont invités à réaffirmer leur attachement fondamental au **multilatéralisme** et à un consensus mondial sur les **valeurs communes**. Le risque que le commerce mondial soit instrumentalisé pour atteindre certains objectifs de politique, voire de sécurité, est devenu réel en avril 2025 lorsque l'administration américaine a dévoilé comment elle imposerait des droits de douane au reste du monde. Une nouvelle ère a débuté, qui repose sur la négociation plutôt que sur un système fondé sur des règles. Cette nouvelle réalité signifie que l'UE a également besoin de **résilience** sur le plan économique et qu'elle doit peser de tout son poids lors des négociations. Dans le même temps, elle doit renforcer ses **partenariats commerciaux bilatéraux** avec d'autres régions du monde.

1.4. Il ne s'agit pas de nouveaux objectifs stratégiques; en fait, ils doivent être perçus comme un prolongement logique de l'histoire, empreint d'un sentiment d'urgence inédit. L'Union européenne a débuté comme le plus grand projet de paix après la Seconde Guerre mondiale, et elle a désormais l'opportunité de devenir un point d'ancrage mondial de la stabilité, de l'état de droit et de la démocratie, qu'elle est prête à défendre. Nous, les Européens, devons tirer des leçons de certaines évolutions survenues récemment. La peur doit céder la place à la détermination et à la confiance: nous devons nous fier à notre capacité à poursuivre l'évolution constante du **projet européen**.

2. **Principaux objectifs stratégiques: défendre les valeurs de l'Union et consolider son avenir**

2.1. Le CESE estime que l'Union européenne dispose de suffisamment de **pouvoir et de résilience** pour résister à ces évolutions dangereuses, qu'elles soient internes ou externes, mais elle aura à déployer des efforts considérables. Le Comité se tient prêt à se mobiliser s'appuyant sur le rôle exceptionnel qu'il joue en tant que porte-parole de la société civile pour devenir un gardien et un modérateur: nous sommes fermement convaincus que la force de l'Union européenne réside dans ses **valeurs, dans le modèle de démocratie libérale** et dans ses structures et décisions politiques qui sont responsables et transparentes. Les droits de l'homme et les droits civils, le suffrage universel, les élections libres, la diversité des partis politiques, la séparation des pouvoirs et l'état de droit sont des piliers fondamentaux. Ils ne doivent pas être mis à mal ni relégués au second plan car ils sont les principes directeurs qu'il convient de suivre pour affronter le nouvel ordre géopolitique.

2.2. Par conséquent, le CESE insiste avant tout sur la nécessité de préserver et de défendre la démocratie. Cet appel s'adresse aux institutions de l'Union, aux gouvernements et aux partis politiques, ainsi qu'aux entreprises, aux syndicats et à la société civile dans son ensemble. Le message doit également interpeller les parties prenantes en dehors de l'UE.

2.3. Nous fondons notre vision sur une philosophie politique libérale. Nous demandons qu'il soit tenu compte des aspects suivants lors de chaque prise de décision:

2.3.1. **Les droits fondamentaux et l'état de droit** sont au cœur de chaque démocratie. Tout un chacun, être humain ou personne morale, devrait avoir le même poids et la même importance dans les décisions politiques ainsi que dans l'accès à la justice. Les groupes marginalisés peuvent avoir besoin d'une attention particulière pour veiller à ce qu'ils bénéficient d'une égalité de traitement. Le bon fonctionnement des tribunaux et leur indépendance sont vitaux. Ces principes n'ont pas été respectés dans l'ensemble des États membres de l'Union ces dernières années et le CESE invite les institutions à sanctionner systématiquement de telles évolutions et à investir dans le renforcement des capacités.

2.3.2. Le traité de Lisbonne vise à mettre en place une **économie sociale de marché** compétitive, ayant pour objectifs le plein emploi et le progrès social. Selon la conception de l'UE, les intérêts économiques et sociaux sont étroitement liés, ce qui signifie que son objectif ne saurait se limiter ni aux seuls bénéfices, ni aux dépenses sociales. Nous avons besoin d'entreprises compétitives, opérant dans des conditions de concurrence équitables au sein de l'Union, ainsi que de protection sociale et de paix sociale. **Le dialogue social et le partenariat** constituent un aspect fondamental permettant d'équilibrer les pouvoirs, que ce soit au niveau des entreprises ou sur la scène politique.

2.3.3. Dans une démocratie qui fonctionne bien, les citoyens doivent jouir des **libertés individuelles** et de la liberté d'exprimer leurs opinions. Ils doivent avoir les moyens et la possibilité d'adhérer à des associations et à des organisations de la société civile. Une **société civile dynamique** est indispensable pour toute démocratie et la limitation des ressources dont elle dispose affaiblit la voix politique des citoyens et restreint l'espace politique, tout en portant préjudice à la cohésion sociale. Si la liberté d'expression doit être défendue, des mesures rapides doivent aussi être prises pour lutter contre la **désinformation** et les discours haineux, en particulier dans l'espace numérique. Nos démocraties ne sont pas à vendre!

2.3.4. Un retour au nationalisme et aux intérêts nationalistes ne saurait être envisagé. La puissance de l'UE dans le monde repose sur la coopération et sur des compromis reflétant des intérêts divers, même si cette coordination requiert plus de temps que la prise d'une décision unilatérale. À l'échelle mondiale, l'Union doit s'inscrire dans le **multilatéralisme**. Bien que certains pays renoncent à de tels engagements, de nombreux défis tels que la guerre, le changement climatique ou la sécurité alimentaire ne peuvent être résolus qu'au niveau mondial.

2.3.5. Dans les sphères économique et politique, une participation significative de toutes les parties prenantes est cruciale. L'UE doit promouvoir une **culture garantissant l'équilibre entre les intérêts**; nul ne doit voir ses intérêts bafoués ou sacrifiés au profit d'autrui uniquement grâce à l'aval d'une majorité politique. Nous devons nous efforcer de favoriser le dialogue et de parvenir à des solutions au lieu d'engendrer des problèmes. L'ensemble des parties prenantes et des acteurs sont invités à participer activement et résolument à ces processus.

2.4. Le CESE reconnaît que l'UE, y compris ses acteurs politiques, économiques, sociaux et de la société civile, est confrontée à d'immenses défis, mais affirme que sa situation n'est pas désespérée. Le Comité se déclare optimiste et estime que les problèmes peuvent être résolus, les obstacles surmontés et les défis transformés en opportunités. L'Union peut émerger de cette épreuve plus forte et plus indépendante, avec des sociétés civiles florissantes, des économies solides et une paix sociale. Pour y parvenir, il faut de la volonté politique. Et le CESE utilisera les instruments dont il dispose pour faire entendre la voix de la société civile auprès des décideurs.

Bruxelles, le 18 septembre 2025.

Le président
du Comité économique et social européen
Oliver RÖPKE